



CENVES

Bulletin Municipal
2018



COMMUNE TOURISTIQUE DU HAUT-BEAUJOLAIS

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

- 1 Le mot du maire
- 2 Village d'accueil
- 4 Congrès des maires
- 6 Budget communal 2018
- 8 Les gîtes
- 9 Le site Internet
- 10 Environnement
- 12 La vie de l'école
- 16 Dargaud
- 17 Hameaux de Cenves
- 19 Centenaire de la guerre
- 21 Les nouveaux arrivants

ALBUM

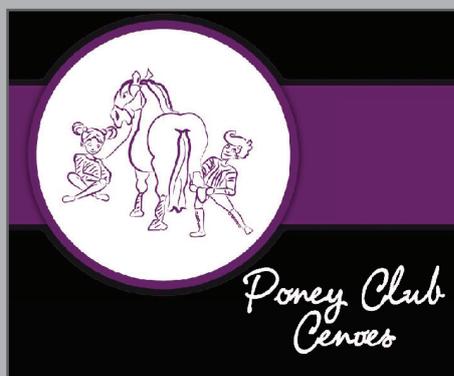
- 23 L'année 2018 en photos

VIE ASSOCIATIVE

- 27 Les nouveaux arrivants
- 31 Le Restaurant scolaire
- 32 Le Sou des écoles
- 34 Cenv'arts, loisirs et culture
- 38 La chorale
- 39 Le club Amitiés d'automne
- 40 Le Comité des fêtes

DIVERS

- 42 Le Poney club
- 42 Les conscrits
- 43 Les chemins
- 43 L'adressage
- 44 Les annonces



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Malone Ryan Casimir OMALY
né le 1^{er} mai 2018

Luka PIRET
né le 3 juillet 2018

Anna DELORME
née le 9 août 2018

Anna PIRES
née le 27 novembre 2018

MARIAGES

Marie Audrey Ludivien SAINTOYANT & Jacques JUSTINO
célébré le 17 février 2018

Sabrina BELATRECHE & Harold JACQUOT
célébré le 11 août 2018

DÉCÈS

René FEYEUX le 8 janvier 2018

Simone DELOR épouse JEANDIN le 21 avril 2018

Pierre MANDRAN le 15 mai 2018

Marie Denise LARDET épouse DARGAUD le 16 août 2018

Jean Émile RASPAIL le 24 août 2018

Alice AUDET épouse BRIDAY le 4 septembre 2018

René JUILLARD le 2 novembre 2018

Directeur de publication : Maire de Cenves

Comité de rédaction : Jean Bugnano, Pierre-Yves Pellé-Boudon, Sylvie Monnet-Boyat, Pierre Tavernier.

Crédit photos : Mairie de Cenves - Jean Bugnano

Réalisation : Lettres & Mots
Christine Doridon
Tél : 06 09 20 22 85
www.lettresetmots.com

Impression numérique : 320 exemplaires
Bureau Vallée 71 Mâcon
Tél : 03 85 29 27 15

LE MOT du Maire



Chères Cenvardes, Chers Cenvards,

Dans le précédent bulletin municipal, je vous écrivais que les associations d'élus locaux n'étaient guère enthousiasmées par les réformes annoncées par le Président Macron après son élection. Un an plus tard, le fossé s'est creusé entre les collectivités locales et l'Exécutif de notre pays. Lors du congrès de novembre 2018, l'Association des maires de France a voté une résolution que je proposerai au Conseil Municipal de soutenir. En effet, ce qu'exprime cette résolution correspond à ce que nous vivons au quotidien dans nos rapports avec l'État. Aussi, il me semble utile de vous en présenter une synthèse dans ce bulletin même si ce n'est guère rassurant.

Pour vivre et travailler ensemble dans de bonnes conditions, il faut tout à la fois expliciter des objectifs communs, être capables de relations de qualité, et définir une organisation qui permette de prendre des décisions qui soient largement partagées et qui respectent le légitime pouvoir de chacun(e) sur lui-même. Nous voyons bien que ce n'est pas facile, même à l'échelle de notre village. À l'échelle d'un pays, c'est évidemment encore plus difficile ; la représentativité réelle des décideurs, la vitalité des corps intermédiaires et le respect de l'autre me semblent déterminants pour assurer ces conditions du vivre ensemble. La résolution des maires de France, comme l'explosion du mouvement des gilets jaunes, manifeste que ces trois moteurs du contrat social ne fonctionnent plus de façon satisfaisante. C'est cela qu'il faudrait s'attacher à reconstituer en priorité plutôt que dépenser une énergie considérable à imposer d'en haut et par la force des réformes dont l'intérêt à moyen terme n'est pas évident pour tous et dont les principaux effets visibles à court terme sont de rendre nos fonctionnaires indisponibles à toute autre chose que la gestion du changement permanent et de diviser un peu plus notre pays déjà bien fracturé.

Malgré ces difficultés, et bien que la visite l'an dernier de Monsieur le sous-préfet n'ait en rien assoupli l'interprétation rigoriste du code de l'urbanisme qui fait rejeter par la Direction départementale des territoires toutes les demandes d'autorisation de construire sur notre commune, Cenves a connu en 2018 une année dynamique avec l'arrivée de nouvelles familles, plusieurs ayant de jeunes enfants, l'installation de nouveaux entrepreneurs, une ouverture plus fréquente de la Maison du fromage et une nouvelle gérance du bar-restaurant Dargaud, activité centrale pour notre village.

L'expérimentation « Cenves Demain », dans le cadre de la mission « Villages d'accueil », a également contribué à alimenter la vitalité et la convivialité de notre vivre ensemble. Vitalité et convivialité qui se nourrissent aussi bien sûr du travail des associations, de notre directrice d'école, du personnel municipal, des membres du Conseil municipal et de toutes celles et tous ceux d'entre vous qui portent, dans le quotidien, ce souci du bien commun et l'inscrivent dans leur façon d'habiter et de vivre à Cenves.

Je remercie chacun(e) très vivement et je formule le souhait qu'ensemble nous abordions avec confiance et bonne humeur, cette nouvelle année à construire et à partager.

Bien à vous,

Pierre Tavernier



L'ANNÉE 2018 CÔTÉ « VILLAGES D'ACCUEIL »

L'envie de se mettre au vert

Qui n'a jamais rêvé, au retour de vacances, de quitter le petit appartement, les embouteillages, le bruit, la pollution et le stress de la ville pour s'installer définitivement au vert ? Selon une étude de l'INSEE publiée en janvier 2017, les plus petites communes bénéficient d'une croissance démographique supérieure à la tendance nationale (voir encadré) !



Qui se cache derrière BVVA (Beaujolais Vert Votre Avenir) ? Venez rencontrer Édith Tavernier, Wladek Potocki et Guillemette Loyez (de gauche à droite) qui sauront vous parler du Beaujolais, vous mettre en lien avec des personnes ressources pour que votre projet perso/pro aboutisse.

Tous les ans, une trentaine de ménages sautent le pas et viennent s'installer en Beaujolais, pour reprendre un commerce dans un village, créer ou installer leur activité professionnelle. Ils sont accompagnés par l'équipe de « Beaujolais Vert Votre Avenir » en lien avec les villages d'accueil et les intercommunalités du Beaujolais, pour leur offrir l'appui dont ils ont besoin pour faire aboutir leur projet : orientation vers les acteurs de l'accompagnement économique, logement passerelle, découverte des réseaux ressources du territoire, « codes » de la vie locale, etc.

Même si les profils sont variés, il ne s'agit pas forcément de jeunes, plutôt des trentenaires ou des quarantenaires avec enfants ! Ils ont de l'expérience professionnelle et veulent évoluer, créer leur activité, offrir un cadre de vie agréable à leurs enfants !

Les chiffres clés au niveau national

- ❖ 1 français sur 3 réside dans une commune rurale
- ❖ + de 80 % des communes rurales sont en croissance démographique entre 1999 et 2014
- ❖ 85 % des personnes qui s'installent en milieu rural sont des actifs.

Le réseau des « Nouveaux Beaujolais »

Ils se sont installés en Beaujolais il y a quelques mois ou quelques années, ils sont créateurs de leur entreprise dans l'artisanat, le tourisme, l'agriculture ou le web... et ils se retrouvent 2 fois par an environ autour



d'un apéro pour se rencontrer, échanger sur leurs projets, leurs réussites et leurs difficultés, créer des liens amicaux et pourquoi pas professionnels aussi !

Vous vous reconnaissez dans cette description ou vous avez tout simplement envie de participer à ces rencontres ? Vous y êtes les bienvenus !

Toutes les infos des prochains rendez-vous sur les réseaux sociaux « Beaujolais Vert Votre Avenir ».

L'apéro des nouveaux beaujolais en juillet 2018, dans les jardins de « Quartier Métisseur » à Lamure-sur-Azergues

Cenves Demain

Notre commune a accepté d'être « village pilote » pour expérimenter et construire un outil d'animation et de réflexion avec les habitants, pour partager et imaginer ensemble le devenir du village. Cette démarche participative va maintenant être transmise à toutes les communes « villages d'accueil » du Beaujolais qui souhaiteront la mettre en œuvre à leur tour.



Cenves, demain?

Une cinquantaine de cenvard-e-s ont participé au moins à l'une des 5 rencontres thématiques (et conviviales !) de février à juin 2018.

Romain Thévenet, désigner de service, nous a accompagnés dans cette démarche.

Films, fond de carte de Cenves, balades dans le village, montages photos nous ont aidés à échanger en petits groupes ou tous ensemble sur la vie de notre vil-

lage, ses atouts, ses difficultés, ses enjeux, et ont petit à petit fait émerger de nos réflexions 8 projets à mettre à l'étude pour faire vivre notre commune :

- Et si on créait un réseau de « coup de main » entre les habitants ?
- Et si on valorisait la Madone par des événements divers ?
- Et si on montait des projets partagés de mini-cultures ? (ex : revaloriser nos espèces locales d'arbres fruitiers)
- Et si on buvait l'eau de la commune ?
- Et si on créait une structure touristique pour développer les gîtes et les atouts du village ?
- Et si on créait un petit éco-hameau locatif en haut du bourg ?
- Et s'il n'y avait plus de coupes rases pour protéger nos paysages ?
- Et si notre village était auto-suffisant en énergie ?



Et si on valorisait la Madone par des événements divers ?

Chaque sujet est porté par un petit groupe de volontaires pour le faire aboutir ou le faire évoluer à partir des contraintes rencontrées. Certains sujets peuvent aboutir rapidement, d'autres sont ambitieux comme vous pouvez le constater. Ils sont plutôt des « moteurs » qui permettront de faire les « petits pas possibles localement » pour faire avancer ces questions de société et fédérer nos énergies.

Si l'un de ces sujets vous intéresse, n'hésitez pas à rejoindre les habitants qui le portent, en vous faisant connaître en mairie.

Édith Tavernier

Plus d'infos

Site : www.beaujolais-vertvotreavenir.com

Mail : contact@beaujolais-vertvotreavenir.com

Tél. : 09 60 01 96 60

Réseaux sociaux « Beaujolais Vert Votre Avenir »



Résolution générale du 101^e Congrès des maires et présidents d'intercommunalité

Extraits



[...] L'Association des maires de France rassemble la quasi-totalité des maires du pays qu'elle représente au quotidien auprès de l'État, mais aussi de l'ensemble de la société. Elle est, également, l'association des présidents d'intercommunalité. [...]

En 2017, la résolution générale du 100^e Congrès des maires, intitulé « **Réussir la France avec ses communes** », exposait au nouveau président de la République les principales préoccupations et revendications des maires et présidents d'intercommunalité :

- La baisse de 13 milliards d'euros en cinq ans des moyens de fonctionnement
- La suppression de la taxe d'habitation mettant en cause gravement l'autonomie fiscale
- La diminution de 120 000 emplois aidés
- La mise en danger de la politique du logement social.

Pour l'instant, **sur aucun sujet nous n'avons été entendus**. Nous avons subi, durant cette dernière année, une série de contraintes qui remet en cause la libre administration de nos collectivités locales.

Alors que la stabilité de leurs dotations avait été promise à toutes les communes par le président de la République, **plus de 20 000 communes ont subi une baisse de leur dotation forfaitaire DGF¹** [...]

Malgré l'engagement présidentiel, la compétence **eau et assainissement** devra obligatoirement être transférée en 2026 de la commune aux Communautés de communes. [...]

En matière de relance de la politique de la ville et du rétablissement de l'**égalité républicaine dans tous les territoires**, [...] malheureusement, les propositions du rapport de Jean-Louis Borloo, établies en concertation avec les maires, sont pour l'essentiel restées lettre morte. Les promesses faites devant nous, il y a un an, n'ont pas été tenues.



Pour leur part, les maires ruraux ressentent un sentiment d'abandon. Plus que jamais, l'AMF affirme sa mobilisation sur **les enjeux propres à la ruralité**, notamment sur l'égal accès de tous aux services publics de proximité.

L'AMF s'inquiète particulièrement des projets en cours ou à venir des réorganisations des services déconcentrés de l'État, qui **vont amplifier le recul de la présence des services publics sur les territoires**. [...]

Pour l'AMF, il ne peut y avoir de territoires abandonnés. Sa conception du maillage territorial se nourrit de la conviction que la commune du 21^e siècle est un lieu de cohésion et d'innovation qui garantit à ses habitants l'accès nécessaire à un ensemble de services publics de proximité. C'est pourquoi l'AMF demande la mise en œuvre immédiate d'**un moratoire sur la fermeture des services publics de l'État**. [...]

1 Dotation globale de fonctionnement.

Enfin, il nous faut constater que beaucoup d'annonces gouvernementales telles que le plan « Pauvreté » ou le plan « Santé » reposent principalement sur l'action des collectivités locales et ne peuvent réussir que grâce à elles, au moment même où s'aggrave la réduction des moyens dont elles disposent.



Ni succursales ni filiales de l'État, les communes et leurs intercommunalités doivent être considérées comme de **réelles partenaires**. Face au refus du gouvernement d'entendre leurs demandes, les communes, mais aussi les départements et les régions ont décidé **de se retirer de la Conférence nationale des territoires** présidée par le Premier ministre. [...]

Ensemble nous refusons :

- La mise sous tutelle financière des collectivités, l'État s'exonérant de tout effort équivalent
- La remise en cause des engagements dans les contrats de plan État-Régions et dans le co-financement des investissements avec les départements, les communes et leurs intercommunalités
- La fermeture de nombreux services publics de proximité (santé, transport, formation, écoles, etc.), laissant à l'abandon des pans entiers de nos territoires ruraux, mais aussi nos banlieues et quartiers en difficulté.

Il y a quelques années, certains plaidaient pour « une évaporation » de la commune et du département. Aujourd'hui, c'est cette **volonté de dilution** de la commune au profit de vastes ensembles supra communaux à laquelle nous sommes confrontés. [...]

L'AMF rappelle que :

- Les collectivités locales ne portent pas la responsabilité des **déficits de l'État** ; qu'elles ont toutes des budgets en équilibre et financent près de 70% des investissements publics du pays
- **Les dotations** de l'État sont la légitime contrepartie d'impôts locaux supprimés ou de transferts de charges, opérés par la loi, et qu'elles sont donc un dû et non une faveur
- Les **communes et intercommunalités ont pris plus que leur part** dans le rétablissement des comptes publics, comme le démontre la Cour des comptes. [...]
- **La suppression de la taxe d'habitation** – sans révision des valeurs locatives – remet gravement en cause l'autonomie fiscale des communes, **fige et amplifie les inégalités** entre populations et territoires. Elle ne permettra plus de maintenir au même niveau les services apportés à la population. [...]
- **L'encadrement des dépenses de fonctionnement** des collectivités locales tel que décidé est intenable et porte gravement atteinte à leur autonomie de gestion.

De l'avenir de la décentralisation aux difficultés financières des communes et de leurs groupements, en passant par les inégalités d'accès aux services publics et aux problématiques de l'intercommunalité, les débats qui se sont tenus à l'occasion de ce 101^e congrès ont mis à jour des **attentes très fortes**. Celles-ci traduisent **les inquiétudes** des maires et des présidents d'intercommunalité, mais aussi **leur impatience et, à travers eux, celles que manifestent les Françaises et les Français pour une prise en compte des situations territoriales et humaines de plus en plus préoccupantes**.

L'intégralité de la résolution de l'AMF peut être consultée sur son site Internet à l'adresse : <https://www.amf.asso.fr/fttransfert-8881d8bc1f4eaeae58d018814b670e82735193a5-g>



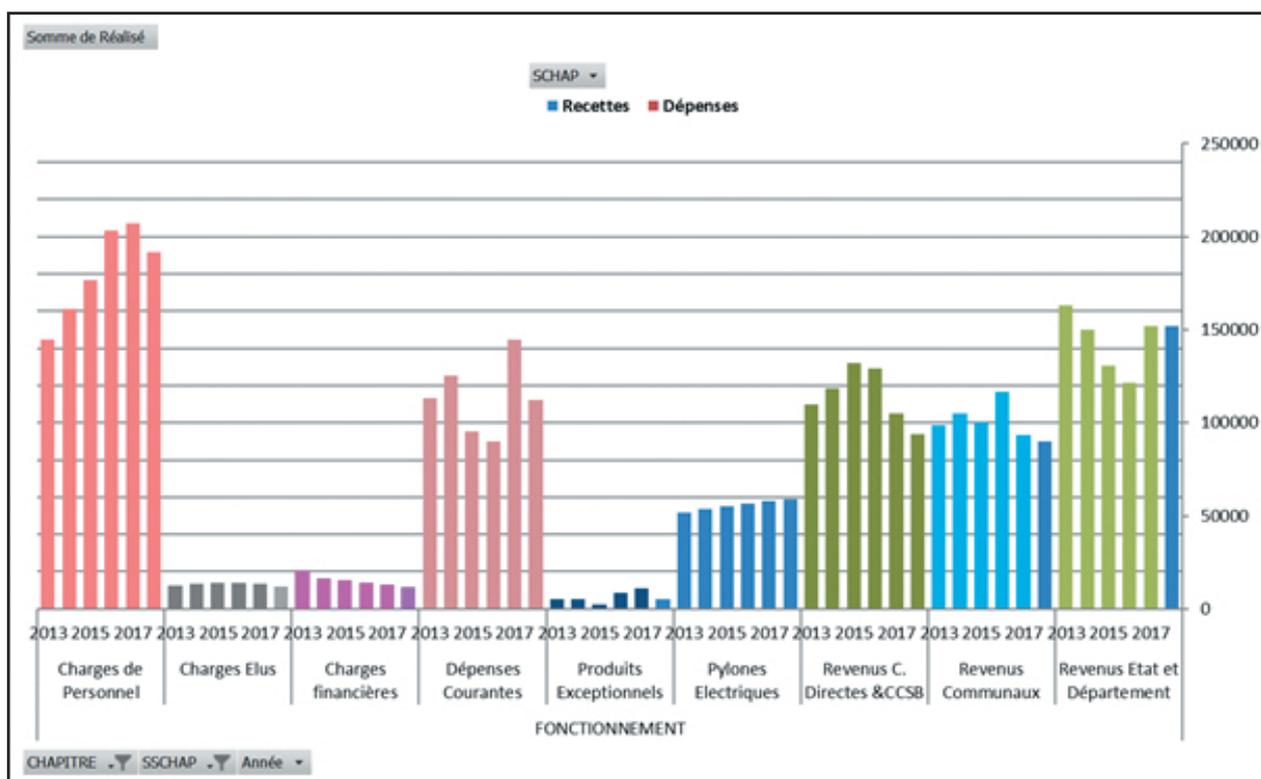
BUDGET COMMUNAL

Le budget communal comprend le budget de fonctionnement et le budget d'investissement. Les économies réalisées dans le budget de fonctionnement (l'excédent) peuvent être intégrées l'année suivante dans le budget d'investissement, ce qui permet donc de réaliser des projets pour la commune.

Les comptes de 2018 sont quasi finalisés et nous pouvons reporter les informations suivantes :

- Globalement les dépenses sont maintenues malgré la dépense exceptionnelle pour la construction de la caserne de pompiers, dont la dernière tranche sera prélevée en 2019, et des dépenses d'investissement prévues au budget comme l'assainissement
- Certaines recettes ne sont pas encore comptabilisées, mais il faut se rendre à l'évidence que nos recettes diminuent chaque année
- Les dépenses courantes ont diminué bien que nous ayons de plus en plus de frais d'entretien lié au vieillissement du matériel.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement par nature sur les 6 dernières années :

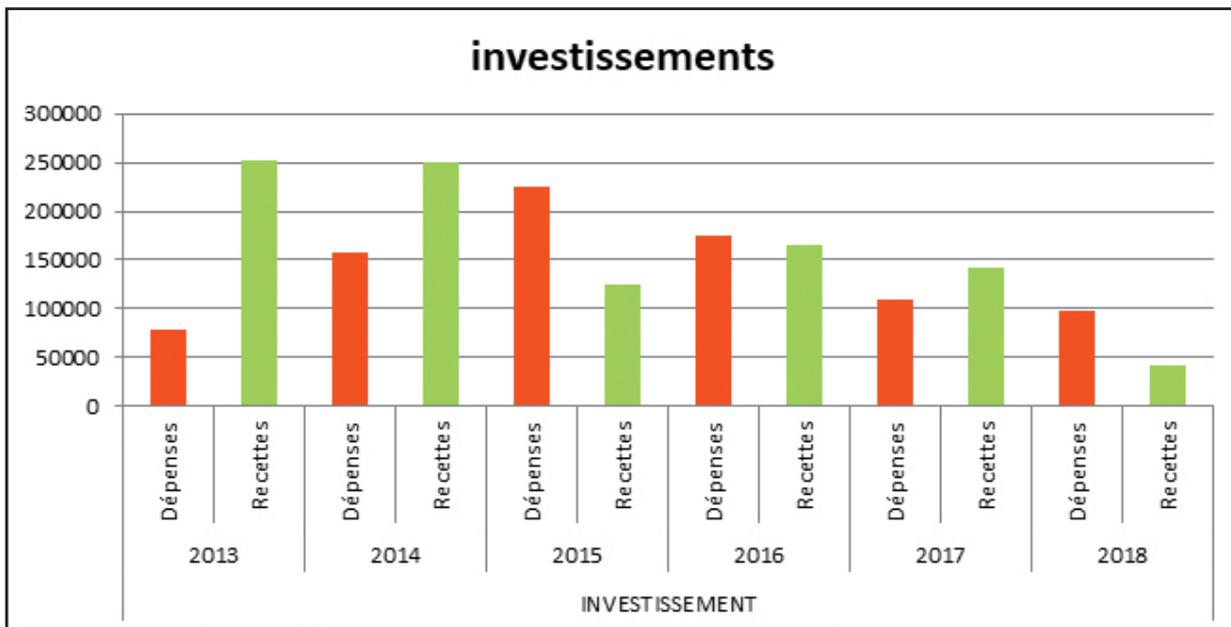


Le budget d'investissement

La municipalité a maintenu ses efforts de réfection des gîtes (modification du chauffage du gîte de 40 pour réduire les pertes de calorie, isolation intérieure du gîte de 12 et remplacement du mobilier qui continuera en 2019), car nos revenus communaux dépendant grandement de la location sont en baisse. Nous souhaitons rendre le gîte de 12 plus attractif pour des séjours de longue durée.

Et certains investissements sont obligatoires comme :

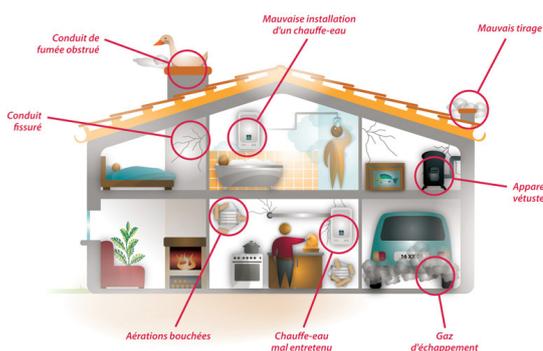
- La mise aux normes d'accessibilité des principaux bâtiments communaux selon l'Agenda d'Accessibilité Programmée qui a été établi en 2017 en cours de réalisation
- L'assainissement et le raccordement à la microstation des bâtiments communaux.



Les recettes d'investissement diminuent, car il est de plus en plus difficile d'obtenir des subventions. Cependant en 2018, il manque pour des raisons purement administratives une subvention de la Région de 18 000 €.

Pierre-Yves Pellé-Boudon

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications



Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an.

Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée, etc.).

Les gestes simples pour éviter les intoxications

- ✓ Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié
- ✓ Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion
- ✓ N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- ✓ Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement
- ✓ Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.



NOS GÎTES EN 2018

Les travaux de l'année

- L'ensemble des gîtes ainsi que le Chalet Madone ont été raccordés à la mini-station d'épuration. Cette mise aux normes de l'assainissement des gîtes va en faciliter l'entretien.
- Des travaux d'entretien importants ont été réalisés au grand gîte sur les circulations du système de chauffage par géothermie pour fiabiliser le fonctionnement et améliorer l'efficacité énergétique.
- Le chauffe-eau solaire du grand gîte a été remis en fonction.
- L'isolation du plafond de la grande salle du gîte de 12 a été faite.
- Ainsi que la rénovation des peintures intérieures et le changement de mobilier dans la salle commune du gîte de 12, pour lui donner un caractère plus confortable et familial.



Inauguration du gîte de 12 places, en présence de Pascal Guérin, vice-président de la CCSB, et Jérémy Thien, conseiller régional.



Jérémy Thien



La fréquentation des gîtes

Elle est en baisse pour la deuxième année consécutive.

Nous comptons sur les investissements réalisés et l'élargissement du public concerné pour améliorer le taux de remplissage. Dans ce but, le Conseil municipal a mis en place, pour le gîte de 12, un tarif spécial à la semaine pendant les grandes vacances afin de rendre la location attractive pour 2 familles pendant cette période.

D'autre part, la commission « Village d'accueil - structure touristique » va se pencher sur cette question pour élaborer une stratégie de communication.

Les tarifs ont été ajustés en 2019 au niveau de l'inflation. Ils sont disponibles sur le site de la commune. La réduction de 25 % pour les Cenvards est bien sûr toujours maintenue.

N'hésitez pas à faire la promotion de notre village et de son hébergement touristique auprès de vos amis.

Joëlle Bourdaudhui



LE SITE INTERNET

www.cenves.fr

Que pensez-vous de notre site?

Quand on interroge les Cenvards sur ce qu'ils pensent de cenves.fr, la majorité reconnaît que le site est agréable avec de bons articles et des photos sympathiques. J'en profite pour remercier dans ces colonnes les contributeurs en textes et images, si précieux pour couvrir les nombreuses manifestations organisées par nos dynamiques associations. On ne peut pas être partout... Et c'est tant mieux !

Pourtant, quelques-uns disent préférer leur journal, d'autres trouvent qu'il y a trop de newsletters et qu'ils envisagent de se désabonner. Certains aimeraient bien une page Facebook, d'autres encore trouvent que la présentation des newsletters n'est pas très lisible, qu'il faudrait veiller à ce que les actualités apparaissent par ordre chronologique. Une personne pleine d'humour a même déclaré que la chèvre du logo avait vraiment de trop grandes oreilles ! Il faut bien plaisanter un peu et il faut bien aussi quelques remarques souvent très pertinentes pour progresser !

Il est toujours bon d'affronter les critiques et bien sûr... d'en tenir compte ! Le site de Cenves bénéficie d'une bonne fréquentation, mais on peut toujours faire mieux.

Outre les clients réguliers, 32%, c'est plutôt bon signe de voir que beaucoup de personnes, 68%, surfent sur notre site ponctuellement pour y chercher des renseignements sur le village. C'est aussi un bon moyen pour ses habitants de rester en contact les uns avec les autres et avec la vie de la commune.



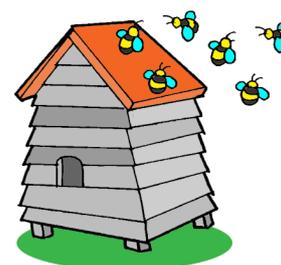
Le bonjour en passant à Jake Aikens, un Américain de Pennsylvanie, fidèle lecteur de nos newsletters. Il est le bienvenu à Cenves !

Jean Bugnano

Déclaration annuelle de ruches du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>



Pour contactez le service d'assistance aux déclarants :
Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
Tél. : 01 49 55 82 22

À NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire.



ENVIRONNEMENT RESPECTÉ NOTRE AVENIR !



Au cours de l'année 2018, la commune de Cenves a adhéré au projet commun des villages d'accueil porté par le Pays beaujolais dénommé « Beaujolais vert-votre avenir » dans lequel chaque commune engage une réflexion sur les atouts qui peuvent rendre son territoire plus attractif pour de nouveaux habitants.

De ces échanges ont émergé huit thèmes plus ou moins utopiques, mais de fait tous reliés par une préoccupation environnementale certaine. L'environnement est donc bien une composante sous-jacente de toutes nos activités, on nous le rappelle d'ailleurs quotidiennement...

C'est aussi, à en croire l'actualité, une préoccupation dont la dimension politique devrait désormais prendre racine et se développer. Puisse cette approche réunir à la fois les déçus du libéralisme et les porteurs d'espoirs engendrés par l'écologie pour sauver la planète !

En dehors des hautes considérations philosophiques et écologiques influencées par une touche de collapso-sologie à la mode, on peut donc se poser des questions concrètes en rapport avec notre environnement quotidien. Qu'est donc cette notion d'environnement sur le terrain ? Essayons de la formaliser à partir des souhaits et ressentis exprimés par les Cenvards :



La préservation du paysage figure parmi les plus fréquentes inquiétudes. Nos visiteurs le disent, et les études proclament que le paysage est la **première richesse de nos territoires** agricoles et forestiers. On dit aussi, hélas, que l'industrialisation de la forêt vue comme simple usine à bois conduit à des désastres sur les paysages, les sols, la biodiversité et détruit ses fonctions sociales éducatives et récréatives. Il existe heureusement des pratiques sylvicoles qui pourraient être plus acceptables et même rentables comme la « futaie irrégulière » que la filière professionnelle (Fibois) encourage déjà, trop timidement peut-être. Reste à convaincre plus énergiquement !



La préservation de la ressource en eau vient également en bonne place, étroitement liée à la question du paysage, car ce sont nos forêts qui collectent et stockent l'eau indispensable à toute vie. Les évolutions climatiques nous promettent une raréfaction de l'eau potable de qualité, alors n'est-il pas temps de réfléchir sérieusement à la conservation de ce capital ? Sachant que nous sommes aujourd'hui à Cevennes totalement dépendants de la nappe phréatique de la Saône, ressource fragile.

Le retour à des pratiques agro-environnementales plus respectueuses de la nature est souvent évoqué du fait du succès d'un certain nombre de petites exploitations (à Ouroux, Germolles, etc.) qui ici et là consolident leur existence au travers des AMAP ou par des productions très ciblées répondant à des demandes spécifiques commercialisées en circuit court, donc vertueux. Des usages déjà largement pratiqués par nos agriculteurs cevennards, à encourager.

Les économies d'énergies sont également une composante d'avenir de la préservation de l'environnement. On peut dans cette perspective se référer au scénario proposé par « Négawatt » qui repose sur trois catégories d'action :

- **réduction des consommations inutiles** (éclairage public inutile ou excessif, par exemple)
- **meilleure efficacité** des équipements (leds, isolation thermique des bâtiments, etc.)
- développement des **énergies renouvelables** (centrales photovoltaïques, éolien, méthanisation, etc.).



Ne perdons pas de vue que les experts s'accordent pour nous dire que nous consommons actuellement chaque année les ressources que notre planète met trois ans à reconstituer... Comment feront nos enfants ?

Les participants à ces rencontres ont apprécié cette démarche conduite dans la bonne ambiance d'une réflexion constructive qui est aussi une forme d'écologie sociale renforçant la solidarité citoyenne et pouvant déboucher sur diverses animations festives et conviviales comme la regrettée « fête du fromage ».



S'il y a la volonté de concrétiser certaines propositions, il faudra qu'elles bénéficient du soutien actif des institutions à commencer par celui de la municipalité. Notre intégration dans le « Geopark Beaujolais » validé le 17 avril dernier par l'UNESCO, qui reconnaît l'intérêt écologique et culturel de notre territoire, devrait nous conforter à engager des projets d'avenir.

N'oublions pas aussi que la vraie question, qui se posera dans les temps futurs, nous obligera inexorablement à réformer le système économique dominé par les lobbies qui conduit actuellement la planète à la catastrophe.

Christian Accary



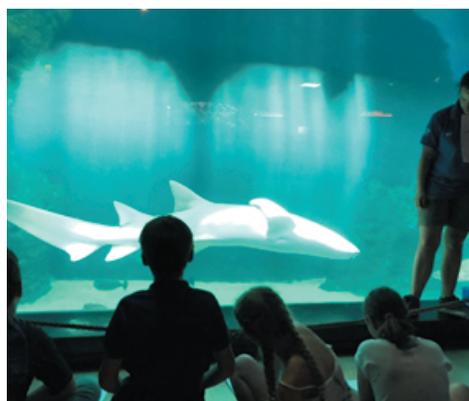
LA VIE DE L'ÉCOLE

Après des essais de plantations afin de réaliser des comparatifs entre la classe de Cenves et celle de Serrières, notre thème du jardinage pour l'année 2017-2018 s'est clôturé par une sortie au **Jardin botanique** du Parc de la Tête d'Or à Lyon.

Au programme : observation de plantes carnivores, visite des serres tropicales...



La journée s'est poursuivie par une visite à l'**Aquarium** de Lyon.





Il paraît cependant important de préciser que la fin de cette année scolaire a été marquée par une opposition de l'Inspection Académique de Saône-et-Loire de conserver notre répartition des classes pour la rentrée 2018.

Malgré la mobilisation des parents d'élèves ainsi que de chacune des municipalités, la reconduction de notre choix de répartition a été refusée et la rentrée s'est donc déroulée avec 5 niveaux (28 élèves) à Cenves et 3 niveaux (16 élèves) à Serrières.

Cependant, la persévérance des municipalités durant l'été ainsi que l'arrivée d'une nouvelle Inspectrice à Mâcon Sud a permis de rétablir notre répartition souhaitée, une semaine après la rentrée. Nous déplorons tout de même les perturbations engendrées

vis-à-vis des enfants, des familles et de notre organisation.

Pour cette rentrée 2018, le RPI de Cenves-Serrières compte 44 élèves. Tout comme l'année dernière, un point d'honneur a été mis afin que les projets ainsi que les sorties soient communs aux deux classes.

Comme chaque année, nous avons célébré **la Semaine du Goût** en passant une matinée à Serrières en compagnie de Roselyne et Didier du Dirose. Avec leur aide, nous avons confectionné un repas complet que nous avons ensuite dégusté tous ensemble. Les élèves ont également pu en apprendre davantage sur des légumes oubliés et utiliser leur odorat afin de découvrir des plantes aromatiques.





Le thème retenu pour cette année, en commun avec Serrières, est **le théâtre**.

Le 7 novembre 2018, les classes ont assisté à la représentation de « *Qui Vive* » au théâtre de Mâcon. Cette sortie donne lieu à des échanges avec Anaïs Pin, à l'origine de ce projet.

Une autre sortie sera prévue au courant de l'année ainsi qu'un spectacle en fin d'année scolaire dont la date n'a pas encore été fixée.



Le 30 novembre 2018, Franck Boyat a également offert à tous les élèves du RPI un voyage à bord de son planétarium SIRIUS-B. Les élèves de cycle 1 ont pu écouter des « histoires dans le ciel », alors que les cycles 2 ont appris à « se repérer dans le ciel » pendant que les cycles 3 « voyageaient dans le système solaire » en observant les lunes des planètes.

Nous avons terminé l'année avec la visite surprise du **père Noël** qui ne nous a pas oubliés et nous a, encore cette année, vraiment beaucoup gâtés !!!



Qui vive Claire Monot – Anaïs Pin Cie Articulture

Parce que le plus grand des risques, c'est de n'en prendre aucun, une petite fille décide d'aller avec son violon tenter la vie sur les chemins buissonniers. Elle va faire de multiples rencontres au cours de son odyssée musicale dans la forêt.

Entre rire et mystère, les enfants travaillent leur imagination. Tout naît du jeu, de la musique et du chant. Les sons prennent des couleurs tantôt baroques, tantôt électros. Tout est millimétré : du violon qui devient violoncelle entre les mains d'Anaïs Pin à la bande son vitaminée concoctée par Mathieu Monnot, musicien de la compagnie KompleXXKapharnaüm, sans oublier Claire Monot tour à tour enfant des bois, monstre, sorcière et chanteuse. Ce conte musical à la fois poétique et drôle est une fête des sons et des yeux.





École de Cenves - cycle 3



École de Serrières

Photo de gauche : école de Cenves

École de Cenves

26 élèves

cycle 1, 2 et 3 : PS - MS - CM1 - CM2

École de Serrières

18 élèves

cycle 1 et 2 : GS - CP - CE1 - CE2

Gwenaëlle Berger
Directrice de l'école



DE NOUVEAUX GÉRANTS POUR LE RESTAURANT DARGAUD

JOSY ET GEORGES



**C'est drôle, la vie...
On part faire un tour à Roanne, his-
toire de faire coucou à la famille,
et on se retrouve restaurateurs à
Cenves quelques jours plus tard !**

C'est ce qui est arrivé à Josy Dubost et Georges Damiani l'été dernier. Venant de Saint-Tropez, ils étaient en balade dans le beaujolais. Ils se sont arrêtés à Cenves pour boire quelque chose chez Sabine et Jean qui leur ont annoncé qu'ils quittaient la gérance du restaurant à la fin du mois de juillet.

Vous voulez visiter ? Josy, restauratrice, a le coup de cœur, pas Georges. La restauration, il en est saturé ! Mais que ne ferait-il pas pour Josy, et, comme chez les Touaregs, c'est l'épouse qui décide de déplacer le campement.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Coup de fil à Pierre Tavernier, le maire, qui est tout heureux de trouver un repreneur. Un mini conseil se réunit pour entériner le projet : ils sont à la retraite, pas trop vieux, dynamiques, c'est ce qu'il nous faut !

Josy et Georges retournent à Saint-Trop' faire leurs valises, ils reviennent le 30 juillet, signent le bail de trois ans et ouvrent le restaurant le 4 août : une affaire rondement menée !

Josy aime faire la cuisine, surtout les recettes de son papa. Elle aime aussi la mode et le mannequinat. Georges est un passionné de musique, éditeur et producteur.

Ils ont eu le coup de foudre pour notre village. Ils adorent l'école et les gosses qui passent chaque jour devant le bistrot. Ils aiment la tranquillité du coin, la nature, les gens...

Ils ont de nombreux projets : karaoké, soirées à thèmes, dîners musicaux et surtout, bien faire à manger !

Bienvenue chez les Cenvars !



Jean Bugnano

HAMEAUX DE CENVES

Vieux Château le hameau rebelle

VIE
COMMUNALE



Il n'y a jamais eu de château à Vieux Château. Même les érudits ne savent pas réellement d'où vient cette appellation... Une des hypothèses serait que les seigneurs de Pierreclos auraient donné ce nom à un ensemble de bâtiments où ils logeaient lors de leurs nombreuses parties de chasse.

En 1870, Vieux Château comptait davantage de commerces que le bourg de Cenves : un moulin, deux cafés-restaurants, un commerce de grains, une épicerie et de nombreux artisans. La route pour monter au bourg était peu praticable, surtout en hiver. Tout naturellement, les habitants (600 à cette époque, autant qu'à Cenves) privilégièrent les échanges commerciaux avec Pierreclos ou même Mâcon, plus accessibles.

De ce fait, les villageois envisagèrent sérieusement leur indépendance ! Ils bâtirent leur église, leur école, leur cimetière et leur monument aux morts, grâce à des dons privés. Les habitants mirent eux-mêmes la main à la pâte pour construire ces édifices. La guerre avec le bourg était déclarée !

Elle dura jusqu'à la fin du XX^e siècle. Puis vint la période moderne, avec le développement des moyens de transport et le bouleversement de la démographie. À cette époque, les gens émigraient vers les villes. Vieux Château et son Union Syndicale n'avaient plus les moyens d'entretenir les biens du hameau. L'école, qui accueillait, jusqu'en 1972, une trentaine d'élèves, fusionna avec celle du bourg. L'église fut désaffectée et Vieux Château redevint un des 47 hameaux de Cenves. La guerre était finie !

Malgré tout, Vieux Château ressemble toujours à un véritable village, avec son église, son école aujourd'hui magnifiquement restaurée et trans-

formée en chambres d'hôtes, et son moulin, même s'il ne tourne plus depuis longtemps.

On a du mal à imaginer l'histoire tumultueuse de ce paisible hameau baigné par la Petite Grosne, au milieu des prés verdoyants où paissent tranquillement chèvres, vaches et moutons...

Jean Bugnano



CENTENAIRE DE LA GUERRE 14-18

Les monuments aux morts

« L'expression « monuments aux morts » s'applique aux édifices érigés par les collectivités territoriales - le plus souvent les communes - pour honorer la mémoire de leurs concitoyens « morts pour la France », sauf dans les départements d'Alsace et de Moselle où, pour des motifs historiques, cette notion est remplacée pour la guerre de 1914-1918 par celle de « morts à la guerre » ».

Citation du Ministère de la Défense

Pour qu'un nom soit inscrit sur un monument aux morts, le défunt doit être décédé au cours d'une guerre ou d'opérations assimilées à des campagnes de guerre, être titulaire de la mention " Mort pour la France " et être né ou domicilié légalement en dernier lieu dans la commune considérée. La demande d'inscription est à adresser au maire de la commune.

À l'origine, la fonction de ces édifices a été de rassembler la population autour du souvenir de ceux qui ne reviendraient plus vivre dans la cité, participant ainsi au travail de deuil des familles. Par ailleurs, graver les noms des morts revenait à donner à ceux-ci un peu de cette gloire dont étaient alors

parés ceux qui s'étaient sacrifiés pour la victoire des armées françaises.

De nos jours, ces monuments sont bien souvent méconnus. Ils demeurent pourtant à plusieurs titres des témoins historiques, qu'il s'agisse de l'histoire des mentalités, de l'histoire de l'art ou de l'histoire de la commune : les noms gravés traduisent le poids des guerres sur la vie locale, quand ils ne sont pas la seule trace de certaines familles.

Leur emplacement, leurs dimensions et leur ornementation sont très variés.

Cenves, ses monuments et plaques

Cenves qui comptait 721 habitants en 1911 a fait un effort financier important pour honorer ses cinquante morts (voire plus, car certains, bien que morts pour la France, ne seraient pas inscrits) soit près de 7% de la population, bien au-dessus de la moyenne rhodanienne.

Qui étaient ces soldats inscrits aux frontons des monuments et sur les plaques ?

Nous n'avons pas de documents archivés qui permettraient de retrouver des informations sociétales les concernant : quelles professions exerçaient-ils, où habitaient-ils, étaient-ils mariés, fiancés, avaient-ils des enfants et de quel âge ?

Ce que l'on sait, c'est que la plupart étaient jeunes et simples soldats. Plus de la moitié avait moins de 26 ans lorsqu'ils sont morts au champ d'honneur. Les années 1915 et 1917 ont été les plus meurtrières. Concernant les autres tranches d'âge, nous pouvons imaginer qu'ils avaient fondé une famille et avaient sans doute des enfants.

La gazette des Dupont de Clozat mentionne Jean-Marie Dupont, né le 18 mai 1877 à Cenves, marié, père de 6 enfants et décédé à Cenves en février 1923.



Jean-Marie
Dupont



Jean-Pierre
Dupont



Paul Benoit
Dailler

Au Bourg, le monument est érigé près de la mairie, à côté de l'église.

C'est le sculpteur Felix Dumas, avec la participation de son ami Pierre Aguétant, poète et écrivain, qui est l'auteur de l'ancien monument en 1922.



Sur le monument d'origine prenait place, au centre de la stèle, un bas-relief sculpté représentant un poilu allongé, mort ou mourant, en tenue de combat, sans casque. Depuis ce bas-relief a été remplacé par une plaque en marbre noir portant drapeaux, palmes et armes entrecroisées, sans que l'on sache quand et pourquoi ce remplacement a eu lieu.

Ce monument a subi diverses modifications au cours du temps : le vase qui couronnait la stèle a disparu et les obus de l'entourage ont été déplacés.



Le monument actuel est composé d'une stèle monumentale de la marbrerie de Buxy avec un soubassement en calcaire tendre de Villebois Montalieu sur lequel sont sculptés des chardons qui soulignent les piliers latéraux valorisés d'une palme en bronze en applique. De part et d'autre de ces piliers, des panneaux en pierre portent les noms des morts gravés.

Le centre de la stèle est marqué par une croix latine en creux surmontée d'une croix de guerre en bronze. Sous l'inscription « Morts pour la France », une plaque de marbre noir ornée d'une composition en applique en bronze comportant drapeaux, palmes et armes entrecroisées. L'entourage est composé d'obus, de barrières et d'une haie végétale derrière la stèle.

Qui est Félix Dumas ?

Sculpteur et professeur à l'école des Beaux-arts de Lyon, Félix Dumas (1882-1965) a sculpté de nombreux bustes (Jeanne-d'Arc, Beethoven, l'Enfant à la vigne et Confiance), des Vierges et des Christs, des fontaines, des cheminées, de grands vases modernes pour la ville de Villeurbanne, des statues féminines de nus, des caryatides en façade d'immeuble et enfin, après la Première Guerre mondiale, des monuments aux morts, notamment dans le Rhône : Jullié en 1923, Dardilly en 1924, mais encore Saint-Georges-de-Reneins ou Collonges-au-Mont-d'Or.

Pierre Aguétant (1882-1965) avait réalisé une plaquette avec un poème afin que les bénéficiaires de la vente rapportent de l'argent pour ériger le monument aux morts.





Plaque commémorative de l'église de Cenves

L'atelier Saint-Joseph (Marbrerie de Buxy) a signé la plaque commémorative qui se situe dans l'église.

Il y est écrit l'inscription suivante :

« La paroisse de Cenves à ses fils morts pour la France 1914-1918 »
Elle est surmontée d'une croix latine. Trente-quatre noms de soldats y figurent sous lesquels a été gravée l'inscription « Seigneur donnez-leur le repos éternel ».



*Cérémonie d'inauguration, le 15 juin 1924
(source Alain Choubard)*

Le monument aux morts de Vieux Château

L'entreprise de marbrerie-sculpture de Modeste Bornarel, implantée à Villefranche-sur-Saône, s'est lancée dans le marché lucratif des monuments aux morts après la Grande Guerre. Elle proposait aux communes du Rhône des modèles personnalisables à l'envie et accessibles en termes de budget. Le modèle le plus courant était souvent un obélisque dont le bas-relief représentait un coq, ergots dehors, surmontant un casque de soldat allemand en signe de victoire. À l'arrière-plan, une roue aux rayons brisés symbolisait la vie brisée. Le marbrier-sculpteur Paquelet, établi à Pontanevaux, s'en est sans doute inspiré pour le monument de Vieux-Château.



Sur l'obélisque en pierre, on peut voir un coq avec l'ergot sur un casque à pointe, surmonté d'une ornementation végétale, une palme, puis d'une croix de guerre.

Le 27 août 1922, lors du conseil municipal, le maire donne connaissance à l'Assemblée des plans et devis des deux monuments aux morts. Le devis de la 1re section, établi par Monsieur F. Dumas, sculpteur, s'élève à 9 300 francs.

Le devis de la 2e section dite de Vieux Château, établi par Monsieur H. Paquelet, architecte-entrepreneur, s'élève à 6 000 francs.

NB : Pour connaître la valeur de 1 000 francs en 1914 en euros, il faut multiplier 1 000 par 3,12471, ce qui représentait 3124 euros.

Il faut savoir qu'un kilo de pain coûtait environ 0,055 francs et que le salaire moyen d'un ouvrier non qualifié était d'environ 100 à 135 francs par mois (pour au minimum 50 heures par semaine).

Pierre-Yves Pellé-Boudon

COUP DE JEUNE POUR LA COMMUNE...

VIE
COMMUNALE

À l'heure où l'on s'interroge sur ce qui pourrait rendre nos campagnes attractives et favoriser l'installation de jeunes dans notre petit village de Cenves, une bande d'amis ont investi ces derniers temps différents hameaux de notre commune et c'est une très bonne nouvelle.

Valérian Petit et sa compagne Angélique Remeder — dit Remetter (appelez-la Georgette !) — sont les premiers à avoir posé leurs valises, dans un premier temps en louant quelques années la petite maison de Monsieur des Boscs à la Grange Paiseaud, puis en achetant en 2017 une maison à rénover aux Bressans. Valérian est menuisier et Georgette a le projet d'ouvrir aux Bressans une ferme pédagogique (elle a suivi une formation en médiation animale et possède déjà quelques animaux).



Élodie Beudet et Quentin Delorme, leurs enfants Pierrot, Lili et Anna, Louise et Mathis.

Quentin Delorme est originaire de Serrières et n'ayant pas pu s'y installer avec sa compagne Élodie Beudet, ils ont investi en 2018 une maison au hameau Bourbois. Il est charpentier à son compte et elle est animatrice au syndicat des jeunes agriculteurs à Mâcon. Ils ont trois enfants : Pierrot, Lili et la petite dernière Anna.

Romain Sacquard et Sonia Vanaclocha ont flashé sur le village lorsqu'ils sont venus voir leurs amis et ont trouvé quelque temps plus tard une maison à acheter aux Pâturas. Là aussi, de la rénovation est à faire et ce n'est pas pour déplaire à Romain qui est charpentier, lui aussi ! Mathis, Louise et Emmie complètent la famille !

Les derniers arrivés sont Aurélien et Mélanie Berthier, tous deux ouvriers viticoles sur Vergisson. Ils ont récemment acheté la maison de notre regrettée Annie Denuelle au Rousset et comptent bien emménager en début d'année 2019.



Élodie Beudet, Sonia Vanaclocha et Angélique Remeder, Emmie et Anna Delorme.

Ces 4 familles ne se sont pas installées ici par hasard. Elles ont trouvé à Cenves le calme de la campagne, du terrain pour y avoir des animaux, mais surtout des maisons à rénover et à aménager selon leur goût, le tout dans un budget acceptable, grâce à leurs compétences professionnelles et leur travail. Bref, des projets de vie ! Ensemble, ils forment une communauté, presque une grande famille, faite d'entraides et de solidarité, où chacun apporte sa pierre à l'édifice : pendant que les garçons rénovent les maisons, Sonia peut soigner les bobos (elle est infirmière), Georgette peut garder les enfants...



Mais attention ne croyez pas qu'ils forment un groupe fermé au monde, bien au contraire !

Quand on leur parle des associations du village, ils se disent prêts à s'y investir, même si pour l'instant la rénovation de leurs maisons prend énormément de temps. Tous se disent prêts à donner un coup de main pour différentes manifestations organisées sur le village. Est évoquée avec un brin de nostalgie et d'envie la Fête du Fromage... Élodie est venue poser les décorations de Noël au village avec Lili, et me pose des questions sur le rôle d'un conseiller municipal.

On parle aussi de garde d'enfants, car elle n'a pas trouvé de nourrice sur le village. Elle évoque la possibilité de créer une microcrèche, son envie de participer à la réflexion, etc.

Bref, c'est sûr, ces jeunes sont là aussi pour participer activement à la vie du village !

Nous souhaitons également la bienvenue à : Séverine Olivet aux Haires, Julien et Isabelle Mondange aux Chapuis, Félix Thévenet et Amélie au Bourg, à Giordano, Marion et Matis qui ont repris la ferme des P'tits Bilounes à Prémecin.

Sylvie Monnet-Boyat

Les P'tis Bilounes

Nouveaux propriétaires



Marion, Giordano, Anne-Marie et Thierry.



Marion Brandon et Giordano Corti ne sont pas des novices dans le domaine de l'agriculture. En effet, avant de reprendre les P'tis Bilounes, ils étaient salariés dans une ferme auberge en Italie.

Quand ils sont venus visiter l'entreprise d'Anne-Marie et Thierry Douard, c'était en plein hiver, il y avait du brouillard et il faisait froid. Toutes les conditions étaient réunies pour qu'ils abandonnent. Mais ils ont dit : « *on viendra quand même !* » C'est dire leur motivation.

Les Douard étaient fatigués par l'administratif et plusieurs tentatives d'associations infructueuses, et la mise aux normes de leur chèvrerie aurait été coûteuse et compliquée. Pour cette raison, Marion et Giordano ont décidé de construire un nouveau bâtiment dans lequel ils ont investi des fonds importants.

Leur projet : continuer la fabrication de fromages de chèvre bio et aussi des savons à base de lait de chèvre.

Anne-Marie et Thierry les accompagneront dans leur installation, sans limites de temps !

Ainsi, les souhaits de la famille Briday, à savoir que leurs terrains restent agricoles, sont respectés. Un bel exemple de transmission d'entreprise réussie !

Jean Bugnano

L'ANNÉE 2018 EN PHOTOS



Repas de quartier des Jonets et des Luquets



LE RAID BLEU



Repas de quartier du Burnaizé



LA FÊTE DE
LA MUSIQUE



LES CONSCRITS 2018



L'ANNÉE 2018 EN PHOTOS



L'ANNÉE 2018 EN PHOTOS



LE 13^E SALON ARTISTIQUE CEN'ARTS, LOISIRS ET CULTURE



LES VENDANGES DE L'HUMOUR



Antoine Raspail

Nouvel entrepreneur à Cenves



À l'heure où le numérique est censé sauver la planète et qu'il suffira bientôt d'une simple « appli » pour régler tous les problèmes, un jeune charpentier — et oui, ça existe encore ! — décide de fonder son entreprise.

Antoine Raspail travaille de ses mains et le fait bien. L'esprit guide la main, dit-on, et ça se voit.

Antoine, Cenvard de naissance, habite au hameau de Champ Bernard. Il est depuis toujours passionné par les métiers du bois et plus généralement du bâtiment.

Après un bac scientifique, science de l'ingénieur, au lycée de Tournus, il passe un CAP de charpentier et part en compagnonnage à Lyon et Saint-Etienne. Il continue son parcours par un BTS systèmes constructifs, bois et habitats à Mouchard. Il entreprend ensuite une préparation à un diplôme d'ingénieur bois, mais celle-ci s'avère peu convaincante et restera sans suite.

Et puis, c'est l'aventure, car c'en est une, avec la création de son entreprise et les démarches administratives que l'on imagine !



Il profite pour l'instant de l'atelier de son ami Stéphane Joseph, dans un petit hameau de Cenves. Ils font d'ailleurs quelques chantiers en équipe.

Il réalise également couverture et zinguerie, en neuf ou en rénovation.

C'est toujours encourageant de voir un jeune se mettre à son compte, et nous lui souhaitons une pleine réussite.

Jean Bugnano

Les Charpentes Raspail
Tél. : 06 13 87 52 01



Jean-Jacques Pons

Plombier aux Coralliers (Vieux Château)

Je suis plombier... c'est un beau métier, dit la chanson. Et c'est aussi un métier très apprécié, car c'est souvent dans l'urgence qu'on fait appel à lui ! Le plomb des tuyaux a été depuis longtemps remplacé par du cuivre ou du tube multicouche, écologie oblige, mais l'appellation demeure.

Jean-Jacques a 43 ans de métier. C'est d'abord un soudeur sur métaux délicats, inox, aluminium ou aciers spéciaux. Il exerce son métier en Suisse pendant 20 ans, dans la sous-traitance aéronautique et dans l'industrie chimique. Puis il rentre en France et travaille dans le chauffage et la plomberie classique.

Jean-Jacques sait aussi concevoir des appareils pour la vinification comme celui qu'il a fabriqué, tout en inox, pour un viticulteur de Villié-Morgon.

Il peut également installer la salle de bains dont vous rêvez ! Il aimerait travailler pour les fromageries, tant en réparation qu'en création.

Nous souhaitons que son installation en tant qu'artisan à Cevennes soit une réussite.

Jean Bugnano

Tél. : 06 43 36 66 40
www.plomberie.pons.fr



Jean-Jacques Pons et sa camionnette atelier.

SERVICE...

Mon petit marché sur mesure

Depuis peu, notre commune est desservie par une épicerie ambulante qui propose des produits alimentaires (produits secs, conserves, produits frais...), des produits non alimentaires (entretien et hygiène), des produits bio, locaux et artisanaux, mais aussi tout autre produit à la demande.

Service à domicile
tous les mardis après-midi
dans le bourg
et les hameaux

Pour passer commande :
06 47 47 89 88
monpetitmarchesurmesure@orange.fr



Quentin Delorme

Charpentier



Plutôt 2 fois qu'une ! Un autre charpentier installé à Cenves.

Ce qui passionne Quentin dans l'artisanat, c'est le travail manuel... pas très original, direz-vous ! Mais quand on fonde son entreprise, on commence à l'établi, puis les chantiers arrivent, on embauche du personnel et on se retrouve... au bureau, derrière le désormais inévitable ordinateur. Mais le terrain reste l'aboutissement du projet. Le vrai travail du charpentier, c'est de manier le bois.

Quentin, lui, a commencé par le commencement : l'apprentissage à l'âge de 16 ans, chez Joseph à La Chapelle-de-Guinchay. Puis il est parti à Lyon chez Germain pour apprendre la zinguerie. Mais son expérience dans le travail du bois, il l'a vraiment acquise chez Bouchage en Savoie : une autre approche du métier avec une rigueur inégalée dans la fabrication des chalets, en particulier dans le choix des bois.



2012 : Quentin est maintenant un charpentier qualifié et il y a 7 ans « Delorme Constructions Bois » voyait le jour.

Son domaine, c'est la rénovation de charpentes traditionnelles, la réalisation de terrasses et l'indispensable couverture - zinguerie. Les réalisations modernes en allumettes, il laisse ça aux grandes entreprises !

Il aime la campagne, vivre en Bourbois avec son épouse et ses enfants. Il a de la place pour son entreprise et décide donc d'y installer son atelier et ses bureaux. Il ne se lasse pas de tailler ses charpentes devant une vue magnifique sur la vallée.

« Ça vaut la peine de se lever le matin ! »

Jean Bugnano





Franck Boyat

et son planétarium



Dès l'enfance, Franck a les yeux tournés vers le ciel. La Voie lactée, c'est son domaine et cette passion le suivra toute sa vie. Avec des télescopes de plus en plus performants, il s'initie à l'astronomie et devient un spécialiste.

Co-fondateur de l'association AstroSaône en 2011, il organise régulièrement des manifestations pour le grand public à Mâcon et ses environs, en particulier « La Nuit des Étoiles », qui recueille chaque année un beau succès.

Outre l'astronomie, Franck a aussi la passion du spectacle et jusqu'à maintenant, il était co-directeur de la Cave à Musique de Mâcon. Il vient de quitter son emploi et il a fait l'acquisition d'un planétarium gonflable pour faire découvrir sur un écran à 360 degrés le système solaire et ses planètes à tous types de public, notamment aux enfants des écoles.



Franck est un autodidacte passionné. Il aime faire partager et enseigner ses connaissances. Il est également formateur en gestion sonore pour les spectacles vivants.

Dernièrement, il a présenté gratuitement son planétarium aux habitants de Cénves, une manifestation très appréciée.

Une bien belle mission que celle de transmettre sa passion !

Jean Bugnano

La Nuit des étoiles

AstroSaône et Villages en Vie animeront une nouvelle Nuit des étoiles dans notre village en 2019. La date reste à préciser, mais encore un grand merci aux organisateurs.



SARL MOLLICHELLI

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

2 Lot Plein Soleil - 71520 TRAMAYES
Tel. 03 85 50 57 08 - Port. 06 72 04 33 94
francois.mollicelli@orange.fr

SARL au capital de 10 000 euros
SIRET 523 229 839 000 15 MACON



RESTAURANTS SCOLAIRES

Cenves-Serrières

Le rituel de l'article

Chaque fin d'année, nous sommes sollicités pour rédiger un article pour alimenter le bulletin municipal de nos communes. Un moment de solitude pour celui en charge de le faire. Que vais-je écrire ? Ces articles sont, par expérience, lus longtemps après le décorticage de chacune des photos venant illustrer la vie communale dans les lieux les plus insolites et même parfois dans les endroits les plus reculés de nos propres maisons. Ces articles sont, par leur nature descriptive, la face visible de nos petits icebergs associatifs. Une vente de tarte, une buvette lors du rallye des vins, un concours de pétanque, un méchoui, un concours de belote ; ces événements ont ponctué une année civile pleine.



Derrière ces manifestations, il y a le fonctionnement quotidien de l'association. Marie-José et Blandine en sont les principales pilotes au fond. Le bureau est présent pour accompagner celles-ci du mieux possible. Finalement, nos missions d'encaissement du règlement des familles, de paiement des fournisseurs et de gestion des fiches de paie seront peut-être un jour externalisées comme d'autres communes et associations ont choisi de le faire.

Comme pour beaucoup de parents avant moi, mon enfant quittera l'année prochaine l'école primaire, je quitterai donc le poste de président. L'avantage de cette situation est qu'elle est facile à anticiper. De ce fait, un nouveau bureau est déjà constitué et sera en action dès le mois de janvier. Nous veillerons, avec d'autres membres sortants, à transmettre au mieux notre expérience et notre savoir-faire.

Mais derrière ces manifestations, derrière ce fonctionnement, il y a surtout des hommes et des femmes. Ces membres du bureau, ces bénévoles, tous pris par leur vie professionnelle et familiale, mais qui pourtant se libèrent du temps pour l'association. Pourquoi ? Je ne me permettrai pas de répondre à leur place, mais je pense que nous sommes assez similaires. L'obligation de faire manger nos enfants à la cantine ? C'est un but, mais pas la motivation. Alors, les souvenirs trop personnels pour être décrits ici me reviennent et me font très vite sourire devant mon ordinateur. Je ne suis plus seul. J'ai avec moi le plaisir d'avoir partagé des secrets de cuisine des membres du bureau suite à la dégustation de nos plats d'après réunion, les contraintes professionnelles de chacun qui nous amènent à reconsidérer chaque profession, le linge familial à plier avec l'une d'entre elles et surtout de nombreux fous rires.

Alors, je voulais au travers de ces quelques lignes non pas décrire une association et son activité, mais évoquer les bonheurs que chacun peut retirer de ces moments passés ensemble. Je regarde avec plaisir les liens qui unissent la bande de copains du comité des fêtes qui n'ont plus assez de prétextes pour se retrouver encore et encore. J'espère avoir tissé des liens qui nous uniront au-delà de la cantine et que chacun retrouve cette satisfaction dans son engagement associatif actuel ou à venir.



Didier Joseph
Président



SOU DES ÉCOLES

du RPI Cenves-Serrières

Bonjour à tous,

Pour l'année scolaire 2017-2018, le sou des écoles a financé les activités et sorties suivantes : les ingrédients pour le repas confectionné lors de l'animation pour la semaine du goût, le Noël des enfants, la location du demi-bassin de la piscine, les entrées pour le cinéma et l'aquarium de Lyon, tous les transports liés à ces sorties et une animation musicale tout au long de l'année.

Pour pouvoir assumer toutes ces dépenses, nous avons organisé plusieurs animations :



1 - Les ventes de pizzas, en octobre et en mai, distribuées à Cenves chez Sabine et Jean et à Serrières à la garderie. Celle d'octobre a rencontré un meilleur succès, mais cela reste quand même de bonnes animations.

2 - Un trop faible nombre d'inscriptions au traditionnel repas de novembre nous a contraint à annuler cette animation que nous avons remplacée par une vente de chocolats.



3 - La vente de galettes en janvier, distribuées à Cenves chez Sabine et Jean et à Serrières au Dirose. Cette manifestation est appréciée de tous et rencontre un vif succès. Nous remercions également les deux municipalités qui passent leurs commandes pour leurs vœux.

4 - Le loto, en mars. Ce dernier a été refait un dimanche après-midi et a rencontré une très bonne affluence. Ce qui nous a permis de faire une jolie recette. Cette manifestation reste malgré tout la plus grosse à organiser : récolte des lots auprès de nos « sponsors », recherches et achats des nouveaux lots chaque année, affiches, mise en place et rangement de la salle. Et le jour J, il nous faut du monde pour la vente des cartons, la buvette, la vente des gâteaux confectionnés par les parents, l'animation au micro et pour vérifier les numéros auprès des gagnants. Nous remercions toutes les personnes qui nous aident, de près comme de loin, et nous espérons vous retrouver nombreux l'année prochaine.



Malgré tout cela, nos comptes, en fin d'année scolaire, étaient en déficit !

Les manifestations de l'année scolaire 2018-2019

- Le vendredi 19 octobre a eu lieu une vente de pizza qui a connu un joli succès avec 165 pizzas vendues. La distribution s'est faite chez Josy et Georges à Cenves et à la garderie à Serrières
- La semaine du goût a été animée par Didier et Roselyne, restaurant le Dirose. Les 2 classes étaient réunies à la salle des fêtes de Serrières pour confectionner et partager le repas tous ensemble
- Début novembre, une vente de chocolats par les élèves a remplacé le repas
- Le dimanche 13 janvier aura lieu la vente des galettes
- Le dimanche 10 mars sera organisé le loto
- Le vendredi 17 mai aura lieu une vente de pizzas.

Toutes ces manifestations servent à récolter des fonds pour assumer les activités et sorties de nos enfants durant l'année scolaire. Et notamment, pour cette année :

- Des sorties au théâtre de Mâcon (une a déjà eu lieu le 5 novembre)
- La location du demi-bassin de la piscine et une partie du transport
- Une visite au LAB 71 à Dompierre les Ormes avec une activité sur le développement durable
- Une visite à la déchèterie de Tramayes.
- Une visite du musée de la préhistoire à Solutré avec des activités.

Nous rappelons que nous finançons les entrées et surtout tous les transports.

Le Bureau

Il reste inchangé pour cette année, mais l'année prochaine, des postes seront à pourvoir, notamment les 2 places de vices-présidents :

Arnaud PIPIER Président,
Aurélié GEOFFRE et Frédéric CRETIN Vice-Présidents,
LONGUEVILLE Mathieu Trésorier,
BESSON FERRET Gaëlle Trésorière adjointe,
Sylviane PREVOT Secrétaire,
Pauline GUIGNIER Vice-Secrétaire
et les membres actifs : Valérie RUDE, Odile JOSEPH et Angélique DA SILVA FERRET.

Remerciements

Nous tenons à remercier les membres de l'ancien bureau qui nous ont beaucoup épaulés cette année. Nous remercions également les parents qui nous aident pour le bon déroulement des différentes animations. Nous aimerions en accueillir des nouveaux.

Nous remercions aussi nos restaurants, chez Josy et Georges et le Dirose, pour leur accueil lors des distributions de pizzas et galettes, et le Dirose pour l'animation pour la semaine du goût.

De même, nous remercions toutes les personnes qui nous fournissent des lots pour le loto et les parents qui les récoltent.

Nous vous souhaitons une très belle année 2019 !

Le Bureau



CENV'Arts, Loisirs et Culture



Il y a 13 ans, Geneviève et Jean Boin, habitants de Cenves, leur fille et leur fils, eurent l'idée d'organiser une exposition de leurs propres œuvres artistiques à la salle des fêtes de Cenves. Marcel Guillaumin, le maire de l'époque, voulut officialiser cette manifestation : l'association Cenv'Arts Loisirs et Culture était née.

Que de chemin parcouru depuis 2005 ! L'exposition artistique attire entre 500 et 1 000 personnes chaque année. L'association organise en outre la fête de la musique, les Vendanges de l'humour, des cours de guitare, de yoga, d'arts plastiques, de photographie, et en dernier lieu soutient une chorale qui collectionne les succès. Sans oublier la bibliothèque qui résiste malgré le peu de lecteurs.

Les activités



Yoga

Pratiquer des postures relaxantes, apprendre à bien respirer, pour un bien-être physique et mental, cela ne peut être que bénéfique. Et si le prof est bon, les gens s'inscrivent ! C'est ce qui se passe à Cenves. Le cours de yoga accueille cette année 13 élèves.

Cours d'arts plastiques

Pas de Michel-Ange en vue dans le groupe « Arts plastiques », mais le « Vivre ensemble » si tendance en cette période est bien présent. Roselyne Balvay se donne beaucoup de mal pour initier ses élèves. Qu'elle soit remerciée pour sa créativité et son étonnante patience !



Cours de guitare

Le cours de guitare et la chorale ont fait une très belle prestation à la fête de la musique. Une belle alliance artistique.

Présidente : Nicole TRUNDE
Adjoint : Didier CHANDAVOINE
Trésorière : Mylène MANSIAT
Adjointe : Catherine BRUNIER
Secrétaire : Jean BUGNANO
Adjointe : Catherine RAYMOND

Le stage photo

Le post-traitement en photo, c'est un peu technique, mais on peut avoir de si bons résultats que ça vaut la peine d'essayer. Merci à Pierre Poulard pour le stage du 29 septembre dernier.



Le cinéma

La projection de films actuels et de qualité attire chaque 1^{er} mardi du mois une vingtaine de spectateurs.

La bibliothèque

Malgré les quelque 6 000 volumes proposés, les lecteurs sont rares et c'est bien dommage. La nouveauté de cette année : le « Livres Service » qui permet à chacun d'avoir accès à un distributeur extérieur de livres. On peut rendre les volumes empruntés ou les garder. On peut aussi en déposer de nouveaux. Et ça marche.



Le voyage de l'escargot

Mercredi 10 octobre 2018 se sont réunis des enfants âgés de trois à six ans pour une animation organisée par le Grand Site de Solutré et présentée par Anne-Marie Stref en collaboration avec la bibliothèque de Cenves.



Nous nous sommes donc retrouvés à la salle des fêtes de Cenves pour le « Voyage de l'escargot ». 22 bambins étaient présents, certes de Cenves, mais aussi de Régnié-Durette, Davayé, Mâcon, Grièges, etc.

Tous ont été captivés par la lecture du conte, la découverte du vivarium (observer les escargots vivants, les voir se déplacer, manger et même s'échapper !) et les ateliers créatifs mis en place par les bénévoles de la bibliothèque (coloriage de coquilles d'escargots pour illustrer une frise, travail avec de la laine pour représenter les escargots, etc.)

Un excellent après-midi qui passa, hélas, très vite !

Le stage de peinture



Odette Chatain revisite à sa façon la technique de l'aquarelle, utilisant des outils inhabituels comme la brosse à dents ou le papier Cellofrais. Le résultat est souvent surprenant, ouvrant des horizons nouveaux aux artistes.



Les Vendanges de l'humour



C'est devenu un classique de l'automne à Cenves. L'artiste Yves-Edgar Monnou et son spectacle « Certifié taquin » ont su mettre une ambiance conviviale dans la salle. La soirée s'est terminée par la dégustation de l'assiette du terroir, préparée par le restaurant Dargaud « chez Josy et Georges ».

La fête de la musique



Déjà la 10^e édition ! Ce rendez-vous incontournable du printemps attire de plus en plus de monde. Il faut dire que l'organisation est bien rodée et que les acteurs de la fête donnent leur maximum : la chorale « La Cabriole », les guitaristes de Cenv'Arts, les enfants des écoles de Cenves et Serrières, la fanfare de Trames se font plaisir et font plaisir à tous tout au long de la soirée. Sans parler de la sympathique animation du groupe « Tandem », dynamique jusqu'au bout de la nuit, et des chanteurs improvisés.

L'assiette anglaise du Dirose a eu du succès. La buvette aussi. Tout a été vendu et c'est tant mieux si on veut que l'association perdure.

L'exposition artistique



40 artistes participent chaque année à notre exposition qui a pris une place de choix dans le paysage artistique de la région. Les visiteurs apprécient l'accueil chaleureux des organisateurs et la qualité des œuvres présentées.

Jean Bugnano



Rencontre avec Nicole Trunde

Nicole, vous avez été élue Vice-présidente de Cenv'arts Loisirs et Culture lors de la création de l'association et vous en êtes devenue la Présidente l'année suivante. Comment est née l'association ?

C'est Geneviève Boin qui a voulu créer un événement culturel. Aimant et pratiquant la peinture et la sculpture, habitante de Cenves, elle a organisé avec quelques bonnes volontés, la première exposition artistique au printemps 2005. À la même période, le déménagement de l'ancienne mairie et la rénovation de la salle au-dessus de l'école maternelle offraient des espaces d'activités. Interrogés, les Cenvardes et les Cenvards nous ont fait part de leurs attentes en matière d'activités culturelles et de loisirs. Pour y répondre et pour porter les rééditions de l'exposition, nous avons créé l'association. Les premières activités hebdomadaires ont été lancées, tandis que Brigitte Soulbieu-Normand prenait l'initiative de la création de la bibliothèque. La première fête de la musique est venue ensuite, ainsi que la mise en place du ciné-club.

Qu'est-ce qui a motivé votre engagement dans l'association ?

Pendant 30 années, j'ai été institutrice de l'école maternelle à Cenves, engagée dans le Sou des écoles et partie prenante de la vie communale, avec mon mari Robert, qui a longtemps cumulé les fonctions de directeur de l'école et de secrétaire de mairie. L'association a été créée l'année où je prenais ma retraite. Je suis allée aux réunions d'information parce que je souhaitais faire de l'aquarelle, mais lorsque j'ai été sollicitée pour être Vice-présidente puis Présidente, il m'a semblé que c'était une suite logique de mon engagement au service de la commune.

Qu'est-ce qui vous a apporté le plus de satisfaction et de plaisir pendant ces années ?

C'est un ensemble : faire venir des personnes à Cenves pour faire vivre la commune, donner aux habitants de la commune des occasions de se rencontrer, faire vivre des activités culturelles dans un village, le succès rencontré par nos manifestations... et pour moi, l'occasion d'une vie sociale riche, avec les bénévoles de l'association qui constituent une équipe peu nombreuse, mais très soudée, avec les Cenvardes et les Cenvards que je rencontre ainsi en de multiples occasions, et avec beaucoup de gens venus de partout à nos manifestations, des personnes que je n'aurais jamais connues autrement.

Qu'est-ce que vous avez trouvé le plus difficile dans ces années de présidence ?

Ce sont surtout des situations particulières qui me stressent : le discours que j'ai dû faire chaque année pour l'exposition, lorsqu'on se trouve dépassé par notre succès et que la salle est trop petite pour accueillir tout le monde, et puis le stress normal de l'organisation et de la coordination des actions.

Qu'est-ce qui motive votre souhait de quitter la présidence de l'association à la prochaine assemblée générale ?

D'une part, je suis de plus en plus souvent absente de Cenves. D'autre part, il me semble qu'il faut laisser la place à d'autres pour permettre un renouvellement. L'équipe qui porte l'association a pris de l'âge. Certains travaux physiques nous le font sentir. J'aimerais que de plus jeunes prennent le relais. L'administration de l'association est bien en place, la situation financière est saine, et nous sommes prêts à accompagner celles et ceux qui viendront, s'ils le souhaitent, pour faciliter la transition.

Pierre Tavernier

Les dates à retenir pour 2019

Du 30 mai au 2 juin 15^e salon artistique

21 juin 11^e fête de la musique

Novembre : 5^e édition des Vendanges de l'humour



LA CHORALE

Cabriole Saison 3



La chorale de Cenves entame, cette année, sa troisième saison avec toujours comme chef de chœur Olivier Marcaud. Notre projet a pris forme, s'est réalisé et perdure... Quelle belle aventure !

Notre chorale fonctionne maintenant en autonomie, mais reste toujours sous l'égide de l'association Cenv'Arts Loisirs et Culture et nous les en remercions vivement.

Nous nous retrouvons deux lundis par mois en moyenne, hors les temps de vacances scolaires, de 19h00 à 19h45 pour les enfants et de 19h00 à 20h30 pour les adultes, dans la salle des fêtes. Eh oui, la Cabriole innove : pour la première fois, enfants et adultes ont un temps en commun pour chanter. Les plus jeunes « boostent » les adultes et inversement. Quel dynamisme, quelle joie et quelles émotions alors émanent de ces répétitions. Et n'oublions pas de remercier nos musiciens de talent qui nous accompagnent à chaque répétition et concert.



La Cabriole a participé en 2018 à plusieurs manifestations :

- À Cenves : la fête de la Musique en juin, un concert à l'église en juillet
- À Tramayes : le « Play'in » en septembre
- À Jullié : un concert à l'église en décembre.

Nous vous donnons déjà Rendez-vous en 2019 pour un concert à Serrières, le 16 février, à la salle des fêtes, et à Cenves pour la fête de la Musique, le 21 juin 2019.

Plus nous serons nombreux, plus notre chorale vivra, ainsi que notre beau village !

Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre pour passer un bon moment convivial où règnent gaieté, plaisir, bonne humeur et détente. Il n'est pas nécessaire de savoir lire la musique, seulement d'aimer chanter avec les autres ! Chaque répétition se conclut par un verre de l'amitié agrémenté de salés et de sucrés.

Dates des rencontres en 2019

- 7 et 21 janvier
- 4, 11, 14 et 16 février (concert à Serrières)
- 4 et 18 mars
- 8 et 29 avril
- 13 et 27 mai
- 3, 17, 20 et 21 juin (fête de la musique à Cenves)



Catherine Raymond

AMITIÉS D'AUTOMNE

VIE
ASSOCIATIVE



En septembre, nous nous sommes retrouvés au restaurant « les 3 ours » à Lamure-sur-Azergues : super journée ensoleillée, repas excellent et après-midi boules et jeux.

Pour clore l'année, nous avons dégusté la bûche de Noël et la galette des Rois pour bien commencer la nouvelle année 2019 !

Le club présente à tous les Cenvards et leurs familles, ses vœux de bonne année, ainsi qu'à tous ceux qui ne peuvent plus venir pour raison de santé.

Monique Chandavoine

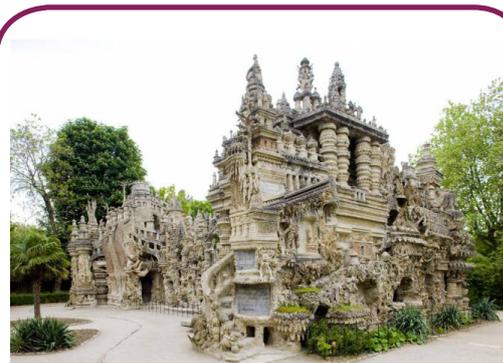
Les habitudes du club n'ont pas changé. Rendez-vous chaque 1^{er} mercredi du mois pour passer un moment convivial : café, thé, gâteaux, discussions diverses et arrosages des anniversaires. Tout un programme !

Puis, jeux de cartes, de boules (l'été), de Scrabble...chaque domaine a ses adeptes.

L'année 2018 a commencé par la galette des Rois le 3 janvier, puis début février s'est tenu l'assemblée générale annuelle. Il n'y a eu aucun changement des membres du bureau pour cette année.

En mars, ce fut le repas au restaurant de Cenves, puis en juin, le club de Cenves a été, comme chaque année, invité par le club de Fuissé à participer à un voyage en Ardèche, à Saint-Désirat, pour la visite du musée de l'alambic et de sa distillerie, et à Hauterives pour visiter le Palais Idéal du facteur Cheval. Sans oublier le repas au restaurant entre ces deux visites.

En juillet est organisé notre concours annuel de pétanque. Cette année, il a eu lieu à Jullié, et même si le temps était pluvieux, la journée fut agréable. Elle s'est terminée par un mâchon bien apprécié. Cette année encore, c'est Cenves qui a ramené la coupe « Robert Trunde ».



Le facteur Ferdinand Cheval ramassa au cours de ses tournées des milliers de cailloux et de pierres, et construisit son palais, de 1879 à 1912, en s'inspirant de ses lectures et de la nature. Il s'agit aujourd'hui d'une oeuvre unique au monde.



LE COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes de Cenves a pour but d'animer la charmante commune de Cenves et de la faire rayonner. Cette association vous propose des manifestations tout au long de l'année afin que les Cenvards et les habitants des alentours profitent de l'ambiance festive, du partage, de la générosité, du talent, des chemins escarpés, des paysages automnaux, du ciel étoilé de Cenves, et se rappeler qu'il fait bon vivre dans notre village.



En 2018, nous avons abrité :

- Le « remercie-marche », le 6 mai : repas privé à la Madone que nous avons offert aux personnes qui nous ont aidés pour la rando 2017. La bonne humeur était au rendez-vous de cette excellente journée ensoleillée.
- Une représentation théâtrale, le 28 avril : accueil de la troupe de Davayé Loisirs qui jouait « Maudit héritage » avec des actrices locales. 70 amateurs de théâtre ont profité de cette soirée.
- La « Nuit des étoiles », le 4 août : le Club Astro-Saône, représenté par Franck Boyat (récemment élu président du Comité) et une dizaine de membres, est venu faire découvrir le ciel étoilé à la Madone avec une dizaine de télescopes à 700 curieux. Le Comité a assuré la gestion du parking et informait les arrivants.
- La « Rando des 4 montagnes », le 14 octobre : grâce au beau temps, nous avons atteint un record avec 900 marcheurs qui nous ont fait part de leurs satisfactions à propos des circuits, du balisage, des ravitaillements et de l'accueil.
- Le Téléthon, les 8 et 9 décembre : grâce à l'impulsion du Comité (qui avait initié une vente de repas en 2017), les associations, les commerçants et le Poney Club de Cenves ont lancé le weekend du téléthon. Entre les ventes de cakes, de cases, de repas et les entrées du théâtre équestre, nous espérons reverser un chèque conséquent à l'AFM Téléthon (à l'heure où nous bouclons l'article, la manifestation n'est pas encore passée. Verdict dans le bulletin de l'année prochaine !).

Outre l'organisation de ces événements, le Comité des fêtes de Cenves c'est également une âme grâce à une équipe sympathique et dynamique. Des personnes volontaires (pour un jour ... ou pour l'année !) qui donnent (un peu... ou plus qu'un peu !) et donnent sens au terme « vivre ensemble ».

Un bureau solide avec un(e) président(e), un vice-président : Christian THEVENET, une trésorière : Nathalie THEVENET, un vice trésorier : Gilles MAÎTRE, une secrétaire : Catherine RAYMOND, un secrétaire adjoint : Roland BOTON.

Des commissions bien rodées avec :

- La « commission boissons » : Christian THEVENET et Thierry SANTENARD
- La « commission circuits pédestres » : Gilles MAÎTRE, Pierre-Yves PELLÉ-BOUDON, Maurice JUILLARD, Bernard NASCIMBEN, Dominique RAYMOND
- La « commission pub » : Catherine RAYMOND, Thierry et Annie SANTENARD, Nathalie THEVENET et moi-même
- La « commission courses » : Jean-Marc LACHARME, Catherine et Dominique RAYMOND, Christian THEVENET et moi-même
- La « commission matériel » : Roland BOTTON, Gilles MAÎTRE, Dominique RAYMOND
- La « commission nourriture » : Nathalie THEVENET, Catherine et Dominique RAYMOND et moi-même.

Des non-officiels qui sont présents aux réunions et sans lesquels nous ne formerions pas le « groupe ».

Des bénévoles d'un jour sur lesquels l'association sait pouvoir compter et sans qui rien ne serait pareil. Bref, des personnes qui ont envie de développer un projet et de le concrétiser ensemble pour les autres et où l'on donne autant que l'on reçoit.

Si vous voulez vous joindre à nous (pour 2 heures ou plus), n'hésitez pas à le faire savoir à notre adorable secrétaire. Les membres du comité sauront vous accueillir. Plus on est de fous, plus on rit !



Lancement du Téléthon à Montanay
le 26 octobre 2018

J'en profite pour remercier notre municipalité pour les moyens qu'elle met à notre disposition ; les bénévoles et membres actifs pour leur temps, leur dynamisme et leur bonne humeur investis dans le Comité des fêtes.

À titre personnel, je cède ma place de présidente que j'occupais depuis mars 2010. Ces années m'ont permis de découvrir des personnes merveilleuses que je n'aurais pas forcément rencontrées en dehors du Comité. Cela a été un réel plaisir de faire des choses ensemble dans la convivialité et je les en remercie de tout cœur.

Angélique Da Silva Ferret,
Présidente du Comité des fêtes de Cenves
jusqu'au 11 janvier 2019.



Prochaine Rando des 4 montages
Dimanche 13 octobre 2019



LE PONEY CLUB



Notre journée équi-handi :
Jeux, Repas, pris en commun puis spectacle !



Camille a mis au monde le petit Clovis le 17 août.
Fred est un heureux papa !



A chaque vacances scolaires : stages ..

Mardi gras



Projet : une équipe du poney club aux championnats de France en compétition de saut d'obstacle.

LES CONSCRITS

Ils sont tous de la 8, même s'ils n'ont pas le même âge, mais ils sont tous animés par la même flamme : l'amitié et l'envie de faire la fête ensemble. Parfois plus facile à dire qu'à faire compte tenu des obligations de chacun, mais à cœur vaillant rien d'impossible et les réunions de préparation pour la fête des conscrits du 7 avril ont débuté dès début décembre.

Avant tout, recensement des conscrits potentiels à Cevennes. Ensuite, choix de la date, réservation de la salle, choix du DJ, du traiteur, du menu, des co-cards, du photographe... Et pourquoi ne pas faire la fête autour du thème du Far West ? Allez, trouvons des costumes et une petite danse. Bien sûr, il faut un peu de sous pour démarrer : qu'à cela ne tienne, vendons des saucissons bourguignons et le tour est joué.

Ainsi fût fait le 18 février, dans la cour de l'école, dans une ambiance bon enfant malgré le froid.

Les réunions, toujours très conviviales, se poursuivent, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre et permettent de régler les moindres détails.

Arrive le jour J : tout est prêt. Les conscrits se transforment en cow-boys et que la fête commence ! La décoration de la salle et du char nous plonge dans l'ambiance western et nous rendent notre âme d'enfant. Jusqu'aux Indiens et leur totem, surprise de la classe en 7...

Belle journée que ce 7 avril et bel esprit de solidarité : tout ce qui doit illustrer une fête de conscrits.

La classe en 9

Les conscrits de la classe en 9 organiseront le banquet le samedi 13 avril 2019 avec un défilé sur le thème de la science-fiction. Si vous êtes conscrits et que vous n'avez pas encore été contacté, merci de vous rapprocher de José DA SILVA au 06 76 69 53 35 ou Aline LHOMMEAU au 06 40 88 97 93 ou à l'adresse mail : aline.lhommeau@gmail.com.



CHEMINS DE RANDONNÉE

Les chemins sont entretenus par une bande de joyeux drilles qui s'investissent avec joie pour vous assurer une marche la plus sereine possible.

Ils sont là pour baliser et encore baliser pour que vous puissiez vous balader sans carte, juste en suivant la tête de chèvre, son museau indiquant la direction à suivre, mais bien souvent complété par une ou deux flèches en cas d'intersection.

Promeneurs, levez la tête pour humer l'air frais ! Et vous ne manquerez pas notre balisage.



Même la neige et le froid ne les arrêtent pas...

Vous voulez être rassurés, des cartes sont imprimables sur le site de Cenves et un dépliant disponible en mairie ou aux offices de tourisme Saône-Beaujolais.

Cette équipe ne fait pas qu'entretenir, elle crée de nouveaux parcours, produit les cartes et participe activement à l'organisation de la randonnée annuelle de Cenves.

Chaque journée d'entretien nous rassemble autour d'un repas bien mérité à midi dans notre restaurant de Cenves et bien entendu notre cercle est ouvert à tous ceux et celles intéressés par la nature, car nous avons besoin de mains pour élaguer, débroussailler, repérer, nettoyer et maintenir ainsi un environnement agréable.

Si aux cours de vos balades, vous apercevez des poteaux renversés, une signalisation peu claire ou manquante, n'hésitez pas à téléphoner ou à écrire à la mairie pour le signaler en précisant le plus précisément possible le lieu et le constat.

L'ADRESSAGE

Vous avez sans doute vu, entendu que la municipalité établissait un plan d'adressage. En quoi cela consiste-t-il ?

Il s'agit de référencer chaque habitation afin de lui attribuer une adresse qui servira à de nombreux intervenants comme La Poste, les livreurs, les fournisseurs d'Internet et autres... Cet adressage est obligatoire pour permettre un déploiement de la fibre et l'accès à un réseau haut débit pour chacun des habitants.

L'équipe municipale avec l'aide de bénévoles s'est donc investie dans la mise en œuvre de cet adressage faisant réaliser de sérieuses économies à notre commune.

Comment avons-nous procédé ?

Nous avons déterminé des points zéro (carrefours, limite de commune) et métré à partir de ces points les habitations rencontrées le long des routes. Il ne faudra donc pas s'étonner d'avoir des numéros supérieurs à 3 000 !

Une partie du budget de la voirie de 2019 financera les poteaux, la signalétique des rues et les numéros à apposer à tous les bâtiments référencés. La première plaque numérotée est offerte, mais son entretien et son éventuel remplacement seront à la charge du propriétaire.

Nous avons comme objectif de terminer nos travaux avant la fin du premier semestre 2019.





ANNONCES

Rencontres cenvardes

Au long de l'année, le conseil municipal vous invite à participer aux rencontres cenvardes, occasions d'échanges conviviaux pour parler de nous et de notre village autour d'une brioche et d'un verre entre habitants de la commune, dispersés à l'année sur nos 2 700 ha ! La première rencontre s'est déroulée le 13 janvier et nous a permis de partager, dans une ambiance festive, nos vœux et la galette des Rois. Les prochaines dates sont indiquées sur le calendrier des manifestations. Ne manquez pas ces occasions de « faire village ».

Fleurissement et décoration

Merci aux deux Gérard, Larochette et Monnet, à Murielle Larochette et Pierre Mazuet, ainsi qu'à Nathalie Joseph et à toutes celles et tous ceux qui participent au fleurissement et à la décoration de la commune. Nous rappelons que la commune peut financer l'achat de fleurs pour embellir notre espace public pour autant que des habitants s'engagent à les entretenir. Merci d'avance à toutes les « mains vertes » de Cenves.

Les projets

Nous poursuivons les projets engagés et annoncés dans le précédent bulletin. Nous espérons que les nouvelles armoires électriques équipées d'horloges astronomiques seront installées dans l'année pour permettre une extinction complète de l'éclairage public au cœur de la nuit, et ainsi faire de nouvelles économies d'électricité, lutter contre la pollution lumineuse et faire de Cenves un village étoilé.

Jean Jacques Pons
Plomberie

Plomberie Chauffage Maintenance Soudure inox ou acier

pons.jeanjacques07@gmail.com
06 43 36 33 40

VIEUX CHÂTEAU LES CORAILLIERS
69840 CENVES

Laurent BILLARD
Agent général

gan
ASSURANCES

Agence de Mâcon
112 rue Rambuteau
BP 60093 71004 MÂCON CEDEX

Tél : 03 85 38 18 67
macon-liberation@gan.fr
www.ganassurances.fr

Intermédiaire en opérations de banque
www.orias.fr - N°: 16 006 666

06 13 87 52 01

Les Charpentes Raspail
Antoine Raspail

Charpente Couverture Zinguerie

antoine.raspail@gmail.com
Champ Bernard 69840 Cenves

DELORME CONSTRUCTION BOIS

CHARPENTE TRADITIONNELLE
Couverture - Zinguerie
Terrasse Bois

NEUF & RENOVATION

DEVIS GRATUIT

06 86 12 16 35 CENVES

nēVOX

Téléphonie Informatique
simplicité • réactivité • performance

La Maison du Fromage

Produits du Terroir Beaujolais

Maison du Fromage Le bourg 69840 CENVES
04 27 49 26 63

Maison du Fromage CENVES
maisondufromagecenvs@hotmail.com
www.maisondufromage.c4.fr

Chambre d'hôtes
à la ferme



Chez Jocelyne et Denis Prunot

La Bruyère 69840 CENVES

06 77 97 25 56

ferme.labruyere@wanadoo.fr

http://prunot.monsite-orange.fr

Sarl Gilles Servignat

Tél. 03 85 30 54 07
06 13 20 71 90

Aérothermie - Géothermie
Solaire

Plomberie - Chauffage - Zinguerie
Sanitaire - Ramonage

2, route de la gare
01380 Bâgé-la-Ville



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE VENTILATION
ÉNERGIES NOUVELLES

71960 PIERRECLOS

Tél : 03 85 35 72 91 Fax : 03 85 35 73 43

mansiat.daniel@orange.fr

DESRAYAUD
Pépinières et Paysages

625 route de Juliéna - 71680 VINZELLES

Tél : 03 85 35 63 59 - Fax : 03 85 35 68 12

e-mail : contact@desrayaud-paysagistes.com

site : www.desrayaud-paysagistes.com

DUBIEF
MOTOCULTURE

06 58 04 30 82
09 82 52 88 42

www.dubiefmotoculture.fr
Z.A. des Terreaux 71520 TRAMAYES

AL'EAUSOLAIR

06 81 01 51 02
69840 CENVES
alain-tobien@orange.fr

Plomberie - Chauffage
Aérothermie - Poêle à bois

PLATRERIE
PEINTURE
ISOLATION
FAUX-PLAFOND

Zone Artisanale des Terreaux
71520 TRAMAYES

Tél. 09 67 36 83 78
Mail. sl2p@orange.fr

DARGAUD HABITAT

Vraiment plus que des stores !

- Volets roulants et battants Alu
- Fenêtres PVC et Alu
- Automatismes
- Parasols
- Pergolas
- Portes d'entrée
- Stores extérieurs et intérieurs

67, route de Lyon - RN6 - 71000 MACON (Sud)
(à côté de la concession PEUGEOT) - TÉL. 03 85 29 15 75

GUERIN PRIMEURS

14 PLACE DU CHAMP DE FOIRE
71520 TRAMAYES

03.85.50.51.45

GUERIN FRÉDÉRIC
FRUITS ET LEGUMES

Tom Flower's
Fleuriste créateur

macon.chane@orange.fr
www.tomflowers.fr - Tom Flower's

Ouvert 7j/7

Du lundi au samedi de 8h00 à 19h30
Dimanche de 8h00 à 19h00

71000 MACON
Carrefour de l'Europe - 03 85 39 32 20

SUPER U Les Deux Roches Prissé

Nos services

- NOUVEAU Station lavage auto
- Point photo identité
- Distributeur de tickets
- Portocapteurs
- Développement photo numérique

COMMANDEZ sur coursesu.com et RÉCUPÉREZ vos achats à votre

U DRIVE coursesu.com

ZA Pré de Lit - 71960 PRISSÉ - Tél. 03 85 50 91 11
www.superu-prisse.com

SAS Patrick BENAS

Pompage - Débouchage fosse septique
Curage regard
Broyage de buissons

Tel. 03 85 35 75 32
Portable : 06 10 83 67 82 71960 SERRIERES

NAISSANCES 2018



Anna PIRES
née le 27 novembre 2018



Anna DELORME
née le 9 août 2018

MARIAGES 2018



Sabrina BELATRECHE & Harold JACQUOT
le 11 août 2018



**Marie Audrey Ludivine SAINTOYANT
& Jacques JUSTINO**
le 17 février 2018